

Cher Amis,

Nous attendons toujours les confirmations pour vos participations au stage de moniteur de voile

Il en va de même , pour les permis fluviaux, .

Rappel 1ere journée de formation le 04 avril à Carmaux

Permis Bateaux :

Nous avons la possibilité de réaliser une formation au PERMIS COTIER HORS BORD.

Ce permis permet de conduire les moteurs hors bord de plus de 6cv en mer et sur les plans d'eau intérieurs fermés.

La formation comprend 2 journées Théorie et une ½ journée de pratique.

Les journées théorie se passeraient à Carmaux où nous avons plusieurs personnes intéressées, et la pratique se passerait à Castres.

La Formation est assurée par un organisme privé de Castres.

Le coût individuel est de 400 € pour la formation plus 98€ de timbres fiscaux.

Si nous grossissons le nombre de participant ce prix pourra être négocié à la baisse.

C'est pourquoi je vous demande de me confirmer votre participation éventuelle dans les meilleurs délais, afin que nous puissions arrêter le calendrier ainsi que le prix définitif.

En fonction de l'implication et du nombre, de ces personnes au sein des clubs de voile du département,

le CDV 81 ainsi que les clubs du Tarn, pourraient prendre à leur charge une partie des coûts engendrés.

Le Président du CDV TARN

Thierry ALVERNHE